

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	130 (2016)
Artikel:	À propos des stalles de l'Ordre de la Toison d'Or à la Sainte-Chapelle de Dijon
Autor:	Vaivre, Jean-Bernard
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-746796

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

À propos des stalles de l'Ordre de la Toison d'Or à la Sainte-Chapelle de Dijon

JEAN-BERNARD DE VAVRE

Entre le XIV^e et le XVI^e siècle, plusieurs collégiales se virent en France attribuer le titre de *Sainte-Chapelle*¹. Des travaux récents² ont permis de préciser leur statut, la date et les circonstances de leur création.

La collégiale de Dijon

À Dijon³, une collégiale fut érigée à la fin du XII^e siècle, dont les travaux se poursuivirent très lentement jusqu'au XVI^e siècle. Elle servit d'abord les besoins de paroisse au palais de Dijon. Le duc Hugues III de Bourgogne, se rendant en Terre Sainte en 1171, essuya une tempête et fit le voeu, s'il échappait au naufrage, de construire dans l'enceinte de son palais à Dijon, une chapelle dédiée à la Vierge et à saint Jean l'Évangéliste⁴. Après s'être rendu à Jérusalem, il fit escale, au retour, à Rome et offrit au pape Alexandre III la propriété du terrain, soumettant ainsi la future chapelle ducale à la juridiction du Saint-Siège⁵. De

¹ La présente étude reprend, en l'étendant, les grandes lignes de deux communications présentées conjointement avec mon ami Laurent Vissière au LVth colloque international d'études humanistes du CESR de Tours en juin 2013 sur *Les Saintes-Chapelles du XIII^e au XVIII^e siècle. Arts - politique - religion*.

² C. Billot, *Les Saintes-Chapelles (XIII^e - XIV^e siècles)*. « Approche comparée de fondations dynastiques », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 73 (1987). Cette approche a été entièrement renouvelée par les travaux de Laurent Vissière, *L'érection des Saintes-Chapelles (XIV^e - XVI^e siècles)*. Claudine Billot, en fonction de ses critères, a en effet retranché de la liste de ses Saintes-Chapelles, celle de Dijon, mais, comme l'a bien montré David Fiala, le simple fait qu'un monument ait reçu une telle appellation au XV^e ou au XVI^e siècle ne peut que confirmer l'exactitude de l'appellation.

³ S'agissant du titre de Sainte-Chapelle de Dijon, mise en doute par C. Billot, les recherches entreprises par David Fiala ont montré de manière définitive que le terme apparaît dans un acte daté du 14 novembre 1487, dans la série des registres notariés du chapitre : Dijon, Archives départementales de la Côte-d'Or (ADCO), E 2181 / Cartulaire 60, fol. 300.

⁴ Le doyen Jean Richard soulignait avec justesse que « ce récit peut être légendaire... Le voyage d'Hugues III en 1172 a pu lui inspirer le désir de posséder une église analogue aux collégiales de la France du nord, desservie par un groupe de clercs étroitement attachés à la personne ducale », *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI^e au XIV^e siècle*, Dijon, 1954, p. 398-399.

⁵ La bulle du pape Alexandre III, de 1172, se trouve aux ADCO, G 1123.

retour en Bourgogne, Hugues III confirma ces dispositions par une charte⁶ de 1172, instituant un collège de dix chanoines, porté à 20 en 1214⁷, et concédant d'importants privilégiés à la collégiale destinée à devenir la paroisse des ducs⁸.

Le chœur de l'église, orienté vers le Nord, du fait de la configuration des lieux, fut achevé dès 1196, mais, faute de ressources, la nef ne fut édifiée – ou, plus probablement, réédifiée – que plus tard, et ce grâce aux indulgences concédées par le pape Innocent IV en 1244. L'édifice, de style gothique bourguignon, était doté d'un triforium et d'une galerie de circulation au niveau des baies supérieures ; sa nef présentait des points communs avec Notre-Dame de Dijon ; quant au chœur, il avait adopté un plan analogue à celui de Saint-Yved de Braine, avec des chapelles accouplées disposées en oblique⁹ (fig. 1).

L'édifice n'était toujours pas achevé à l'avènement des ducs Valois en 1365¹⁰. Un texte de 1393 affirme que « y a tel deffaut que les vens, pluies et autres oraiges courrent et viennent tellement et si habondamment en ladicte chapelle que à peine y peut l'en faire le service divin¹¹ ». Philippe le Hardi semble

⁶ ADCO, G 1123.

⁷ Ce nombre fut augmenté de quatre par Philippe le Bon. Pierre Quarré, « La Sainte-Chapelle de Dijon », *La Sainte-Chapelle de Dijon Siège de l'Ordre de la Toison d'Or*, Catalogue de l'exposition du Musée de Dijon, Palais des ducs de Bourgogne, 1962, p. 7.

⁸ Jules d'Arbaumont, « Essai historique sur la Sainte-Chapelle de Dijon », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. VI, Dijon (1864), p. 63-187 et, sur ce point, p. 72-73 et p. 167-170. Ce travail, bien qu'ancien, constitue encore la référence principale sur ce monument.

⁹ Anne Prache, « Saint-Yved de Braine », *Congrès archéologique de France (148^e session, 1990), Aisne méridionale*, Paris, 1994, 2 vol., t. I, p. 105-118.

¹⁰ Les travaux de construction de la nef de l'église furent menés lentement. En 1323, la duchesse Agnès, veuve de Robert II et fille de saint Louis, légua « à l'œuvre de l'yglice de la chapelle .X. livres dygenois ». En 1348, le duc Eudes IV donna 300 livres tournois assignées chaque année sur la prévôté de Dijon pour être « converties par ses exécuteurs en l'ouvrage de sa chapelle, jusques à temps qu'elle soit faite, parfaite et accomplie entièrement ».

¹¹ J. d'Arbaumont, *op. cit.* note 8, p. 72-73.

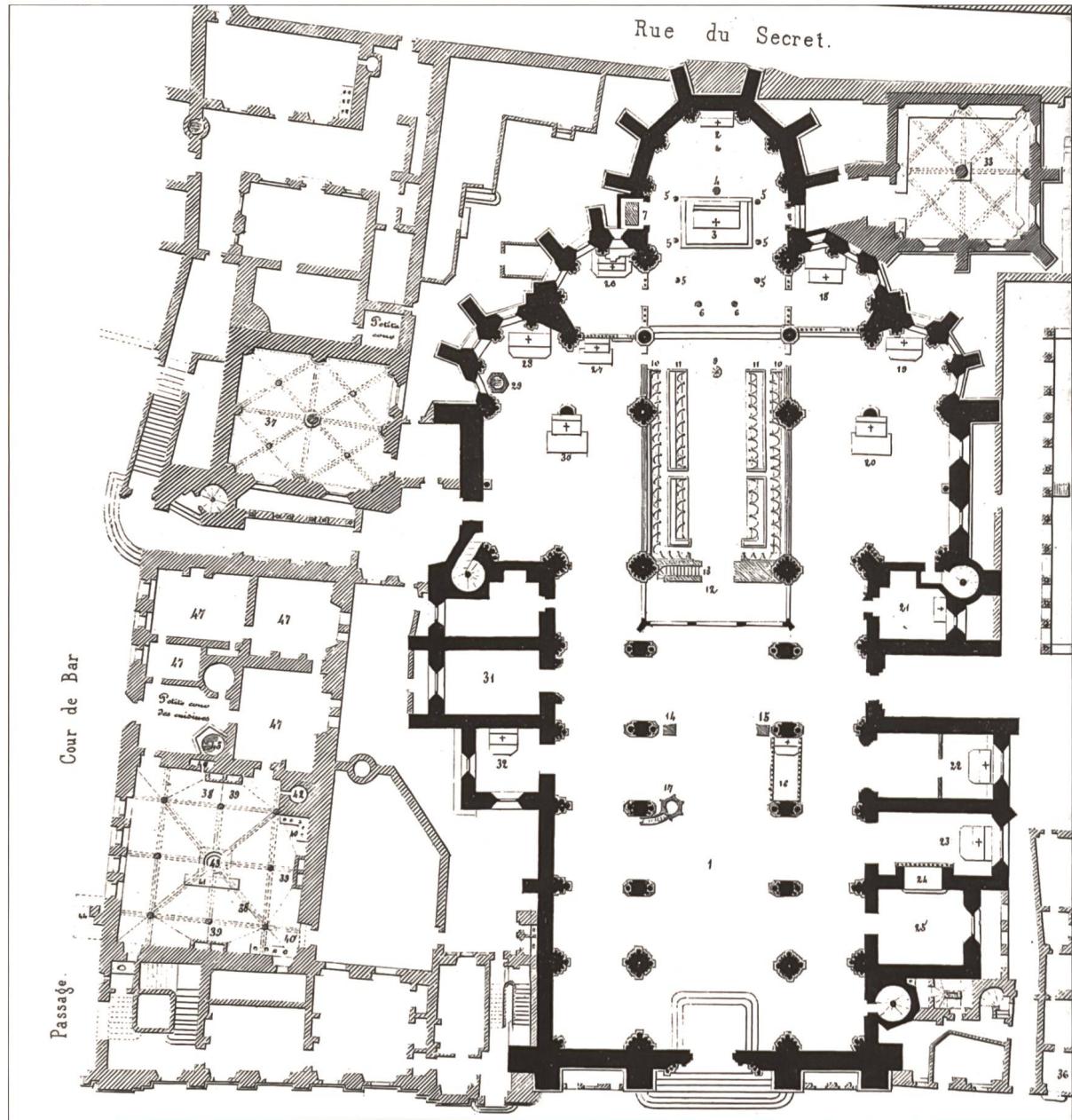


Fig. 1. Plan de la Sainte-Chapelle de Dijon tel que donné par Jules d'Arbaumont (cl JBV).

avoir néanmoins mené à terme les travaux de la nef et de la façade dans les années 1390¹².

La chapelle palatiale allait connaître un nouveau lustre et changer de statut avec l'institution de la Toison d'Or.

Le siège de l'Ordre de la Toison d'Or

C'est à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal, à Bruges en 1430, que Philippe le Bon institua l'Ordre de la Toison d'Or¹³.

¹² Par des lettres datées de Talant en date du 22 novembre 1393, Philippe le Hardi déclare que « sont à faire plusieurs grans reparacions necessaires pour la sutentacion et perfection d'icelle », J. d'Arbaumont, p. 73.

¹³ Jacques Paviot, « Étude préliminaire », *Les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV^e siècle*, dir. Raphaël de Smedt,

Les statuts originaux de l'Ordre¹⁴, qui comportent 103 articles, furent rédigés en 1431 : ils énoncent les règles que devaient suivre les membres, le protocole pour les chapitres et cérémonies, et précisent les fonctions des officiers¹⁵. L'année suivante, en janvier 1432, les

Francfort, 2000, p. XV-XXXVI. *L'Ordre de la Toison d'Or de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505), idéal ou reflet d'une société ?* dir. Pierre Cockshaw, éd. Christiane Van den Bergen-Pantens, Turnhout, 1996.

¹⁴ Deux manuscrits donnent les statuts initiaux de l'Ordre : La Haye, Koninklijke Bibliotheek, Ms 76 E 14 et Londres, British library, Ms Cotton Cleopatra BIII, fol. 80r-111v. Les nombreux autres exemplaires connus des statuts de l'Ordre donnent ceux, révisés, de 1446.

¹⁵ Ce n'est qu'à la suite d'une révision qui donna lieu à

lettres patentes données à Rethel établirent « irrevocablement et à toujours, le lieu, chapitre et collège de l'Ordre » en la chapelle de Dijon – lieu où le duc Philippe avait reçu le baptême et où était conservée une relique de saint André, patron de l'Ordre. Il y fonda aussi une messe quotidienne et perpétuelle et établit à 24 le nombre des chanoines et celui des chevaliers¹⁶. Ce chiffre fut porté à trente en 1433.

Après deux chapitres tenus à Lille et à Bruges, le troisième eut lieu pour la première fois à Dijon dans la chapelle ducale, le jour de la Saint-André 1433. À cette date, l'édifice n'était toujours pas entièrement voûté et il fallut dissimuler les échafaudages sous des tentures¹⁷. Mais des travaux importants furent dès lors lancés, aussi bien pour le gros-œuvre que pour le décor intérieur¹⁸.

Dans le même temps, la sainte Hostie solennellement installée dans le chœur de l'église lui conféra un prestige nouveau, qu'une série de miracles allaient encore renforcer¹⁹. On s'intéressera principalement ici à la question des stalles et du décor héraldique liés à l'Ordre de la Toison d'Or²⁰.

une nouvelle mise en forme des statuts, après le septième chapitre tenu à Gand en décembre 1445, que disparurent certaines dispositions initiales comme les articles relatifs au gardien de la Sainte-Chapelle de Dijon.

¹⁶ Pierre Quaré, « La Sainte-Chapelle de Dijon », *op. cit.* note 7, p. 9.

¹⁷ Henri Chabeuf, « La Sainte-Chapelle de Dijon », *Revue de l'art chrétien*, t. LXI, p. 2.

¹⁸ Ces comptes ont été en grande partie édités dans l'excellent livre de Françoise de Gruben, *Les chapitres de la Toison d'or à l'époque bourguignonne (1430-1477), préface de Philippe Contamine*, Louvain, 1997. C'est ainsi qu'en 1432, le duc s'était déjà engagé à « parfaire et accomplir à ses frais et dépens, en voutes verrières, tour, clocher et autres parties requises à sa perfection, le plus bref que convenablement faire et pourrions, pour après être dédiée ainsi que faire se doit ».

¹⁹ La sainte hostie de Dijon a suscité récemment plusieurs travaux. Dans la perspective de l'exposition présentée du 17 mai au 15 septembre 2013 à la *Morgan library* à New York, *Illuminating Faith: The Eucharist in medieval life and art*, un beau catalogue, de même titre, New York, 2014, a été rédigé par Roger S. Wieck, qui avait déjà publié deux études importantes sur le sujet : « The sacred bleeding host of Dijon in choir books and on posters », *Manuscripten en miniaturen, Studies aangeboden aan Anne S. Korteweg bij haar afscheid van de Koninklijke Bibliotheek*, Zutphen, p. 385-396, ainsi que « The sacred bleeding host of Dijon in books of hours », p. 393-404, *Quand la peinture était dans les livres. Mélanges en l'honneur de François Avril*, Turnhout, 2007.

²⁰ Le document le plus important est le texte intitulé *Autres parties paiees pour le fait et a l'occasion de l'ordre de la toison d'or, tant a la feste de saint Andry .CCCCXXXIII., comme par avant, conservé aux ADCO, B 1651, fol. 105r-114v*, édité par Françoise de Gruben, *op. cit.* note 18, p. 399-411.

Les stalles armoriées

Un des éléments les plus marquants du nouveau décor a consisté en une série de somptueuses stalles armoriées. Trois huchiers, Jehan le Clerc, Jehan le Comte et Rolin de Clamecy reçurent 80 francs « pour avoir haulcié les sièges des chanoines en l'eglise de ladicte chapelle à Dijon pour y mectre les tableaux des armes des chevaliers dudit ordre à ladicte feste de Saint Andry, pour avoir fait la chayre de mondit seigneur, esdiz sieges et tout au long et au dessus d'iceulx sieges fait cleres voyes et plusieurs autres ouvrages...²¹ ». Le deuxième siège des stalles fut réservé au duc, car on laissa, à sa droite, un siège vide et deux à sa gauche, lui donnant ainsi protocolairement une place spéciale par rapport à ses confrères. Le compte précise que « son tableau armoyé de ses armes mis au dessus de son siege en ladicte chappelle à Dijon, compris ung petit escusson mis à son cierge [...] avec quittance de Hue de Bouloigne, varlet de chambre et peintre de mondit seigneur [...] pour le tableau de mondit seigneur²² ».

Au chapitre de 1433, le duc fit entrer dans l'Ordre son fils Charles, né depuis moins de trois semaines. Le registre des paiements précise donc « pour l'entree d'icelluy monseigneur le comte de Charolois oudit ordre [...] et pour son tableau armoyé de ses armes mis en sa dicte chapelle à l'endroit de son siege, compris l'escusson de son cierge » une somme réglée au même Hue de Bouloigne.

Le duc commanda au même artiste « quatre tableaux armoyés des armes des chevaliers d'icelluy ordre desja aléz de vie à trespassement pour iceulx mectre en sa chapelle à Dijon en memoire d'eulx, c'est assavoir pour monseigneur de Masmines, messire Regnier Pot, messire Anthoine de Thoulongeon et monseigneur le conte de Saint Pol, au pris chacun tableau de .III. saluz d'or, lesquelx mondit seigneur a voulu paier a ses despens²³ ».

Le détail de leur disposition au-dessus des stalles se trouve précisé, car on donna ainsi « à Fusil, poursuivant d'armes de mondit seigneur, huit gros qu'il avoit prestez et paiez comptant pour achat de croichez de fer emploiez a asseoir et attaichier en ladicte chapelle à Dijon tous les tableaux des chevaliers dudit ordre... et aussi pour bois où ont été mis les

²¹ ADCO, B 1651, fol. 111r, F. de Gruben, *op. cit.* note 18, p. 406.

²² ADCO, B 1651, fol. 105v-106r.

²³ ADCO, B 1651, fol. 109r.

cierges d'iceulx chevaliers²⁴ ».

Un autre paiement fait aux trois huchiers montre qu'avaient été « haulcié les sieges des chanoines pour y mectre les tableaux des armes des chevaliers²⁵ ».

Si un grand nombre de peintures de manuscrits²⁶ des statuts ou de textes relatifs à l'Ordre veulent représenter un des chapitres de l'Ordre de la Toison d'Or, la plupart répondent à un archétype classique, assez éloigné de la réalité de ce qu'un contemporain admis dans l'édi- fice aurait pu observer à la Sainte-Chapelle de Dijon en 1433.

Lors de chaque chapitre, les chevaliers prenaient place dans les stalles des chanoines, selon leur rang de nomination, avec une exception pour les souverains et ducs. Les places des chevaliers défunts, tendues de noir, étaient surmontées de panneaux à leurs armes, mais non timbrées²⁷, et à la fin du chapitre ces tableaux étaient transportés dans la nef et remplacés par ceux des chevaliers nouvellement promus. Après les chapitres, les chanoines reprenaient leurs sièges, mais on laissait les panneaux en place.

Les statuts de l'Ordre demandaient au trésorier de tenir à jour les panneaux armoriés de la chapelle, en faisant ôter des stalles du chœur ceux des chevaliers trépassés et disposer à leur place les représentations des armoiries des nouveaux élus. Or, cette obligation ne fut respectée que jusqu'en 1456, c'est-à-dire que la Sainte-Chapelle de Dijon montra, jusqu'à sa destruction, l'état héraldique des panneaux des stalles lors du chapitre tenu à La Haye le 8 mai de cette année-là. Si les panneaux subsistèrent à leur emplacement durant des siècles, on n'y vit jamais les écus des chevaliers créés à Saint-Omer le 6 mai 1461, à Bruges le 14 mai 1468 ou à Valenciennes le 8 mai 1473, ni a fortiori ultérieurement à ce chapitre.

On sait par un article de comptes²⁸ d'Hu-

guenin de Faletans de 1460 que le chanoine Erard Potier avait remis, de la part du duc, aux peintres Guillaume Spicre²⁹ et Adam Dumont, les patrons des armoiries de dix-neuf chevaliers. Comme l'a relevé Pierre Quarré³⁰, il a donc été peint, en deux fois, cinquante-cinq panneaux pour la collégiale.

Les dispositions des stalles

Quelle était la disposition des stalles dans l'édifice ?

En 1653, parut à Dijon, imprimée par Pierre Palliot, la seconde édition du *Traité de la Chambre des comptes de Dijon* d'Hector Joly, qui inséra dans son livre une longue digression sur la Toison d'Or, dans laquelle il se livre à une description de la chapelle, évoquant « le troisième chapitre en l'an 1433, jour de S. André et y furent créés sept chevaliers en considération de l'heureuse naissance de son fils Charles comte de Charrolois qui y fut baptisé et reçut cet Ordre en la ceremonie du baptême, en laquelle depuis furent posées et laissées comme elle s'y voyent encore aujourd'hui au dessus des formes ou sièges des chanoines, des deux costés du Coeur: en la place du doyen, les armoiries dudit duc avec sa devise³¹ au

commençant le premier d'octobre 1459, finissant le dernier septembr. 1460.

Folio 43: Le duc fit faire le tableau des armes [p. 660] des sgrs chers du Thoison, lesquels il fit mettre en sa chapelle à Dijon, Arnoulet Machecot, marchand, Pierre Landrot châtelain, de Frontenay. Me Guerard Paisseau. [p. 665] folio 206. Guillaume Spic et Adam Dumont, peintres, firent dix neuf tableaux armoyez aux armes et ornemens des sgrs qui ont estés et sont de l'ordre de la Thoison d'or, selon les patrons envoyés par M. le Duc par Messr. Erard Potier chanoine de la Chapelle de Mond. Sgr à Dijon, auxquels pintres fut payé 55 francs pour la valeur de 40 escus d'or du prix de 16 gros et demi pièce. »

²⁹ Guillaume Spicre est mal connu. On l'a dit originaire de Tournai et on a souvent confondu les œuvres qu'on lui a prêtées avec celles de Pierre Spicre. Voir à ce sujet la judicieuse remarque de Brigitte Maurice-Chabard, *La splendeur des Rolin : un mécénat privé à la cour de Bourgogne*, Paris, 1999, p. 184.

³⁰ Pierre Quarré, « La Sainte-Chapelle de Dijon », *op. cit.* note 7, p. 61.

³¹ La devise: Aultre n'auray. Cette dernière n'était nullement, comme on l'a écrit partout et le dit encore, un serment de fidélité à sa troisième épouse, mais l'engagement pour ses membres de n'appartenir à aucun autre ordre, à l'exception des souverains et ducs, d'après les statuts mêmes de la Toison d'or, en son article ii tel qu'approuvé lors de la première assemblée réunie à Lille le 27 novembre 1431 : « Item, que les frères et chevaliers dudit ordre à entrer en icellui, deveront laisser et laisseront toute aultre ordre, se aucun en ont ou avoient, soit de prince ou de compagnie, exceptez empereurs, roys et ducz, qui, avec ce présent ordre, pourront porter l'ordre dont ilz seront chiefz ; par ainsi que ce soit du gré et

²⁴ Ibid.

²⁵ ADCO, B 1651, fol. 111r.

²⁶ Par exemple le beau manuscrit, précité, de La Haye (Ms 76 E 14), le Troisième livre de la Toison d'or de Guillaume Fillastre (Copenhague, Der Kongelike Bibliothek, Cod. Thott 465, fol. 1), l'Histoire de la Toison d'Or du même Fillastre (Vienne, Archives Ms 2)...

²⁷ Du moins cette pratique fut-elle observée systématiquement lors de chapitres postérieurs.

²⁸ Comptes d'Huguenin de Faletans, copié par Étienne Pérard, Bibliothèque de Troyes, ms 333, t. II, p. 665 :

« Au compte dud. de Faletans commis par M. le Duc à la nomination de Me Richart Juif, Me de la Chambre aux deniers pour exercer la charge de receveur Gnal des finances de Bourgogne dont estoit pourvu led. Juif pour une année

dessus, Autre Naray, et son nom au dessous, Philippe par la grace de Dieu Duc de Bourgogne et de Brabant, un peu plus grande que celle de ses chevaliers qui sont peintes, blasonnées, timbrées et couronées à chacun, suivant qu'ils les avoient et appartenoit, tres-belles et curieuses, en tableau de bois, bien conservés avec leurs noms et qualités qui sont ornementés auxdits sieges et à l'église, desquels les trois plus près du Duc entre luy et les chevaliers sont vuides, et celuy au dessus sans aucun tableau ny armoiries, comme aussi les cinq qui sont de l'autre costé vis-à-vis de ceux-cy³² ». Et l'auteur poursuit « Les premiers donc du costé dudit Duc sont celles de [et il donne là quinze noms] et de l'autre costé sont celles de [suivent quinze autres noms] ».

La place des chevaliers dans les stalles se présentait donc de la manière suivante lors de ce chapitre de 1433 :

Côté de l'Épître:

1. Philippe, duc de Bourgogne
2. Alfonso V, roi d'Aragon
3. Charles d'Orléans
4. Antoine de Croy
5. Pierre de Bauffremont
6. Jean de Croy
7. Jehan de Melun
8. Jehan de Vergy
9. Baudot de Noyelles
10. Charles de Charolais
11. Pedro de Cardona
12. Jehan de Neufchâtel
13. Drieu d'Humières
14. Sanche de Guerare
15. Jehan de Portugal
16. Hue de Lannoy

Côté de l'Évangile:

17. Gilbert de Lannoy
18. Jehan d'Alençon
19. Beaudouin de Lannoy

consentement de nous ou nos successeurs souverains, et des frères de l'ordre, passé en leur cappitre et non aultrement. Et pariellement, nous et nos successeurs souverains de ce présent ordre, en cas semblable, pourrons, s'il nous plaist, porter l'ordre de dessusdis empereurs, roys et ducz avec la nostre, en démonstration de vray et fraternelle amour l'un envers l'autre, et pour le bien qui en pourroit venir. » Cette devise devait d'ailleurs être brodée sur les manteaux de tous les chevaliers. Constantin Marinesco, « Documents espagnols inédits concernant la fondation de l'Ordre de la Toison d'Or », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (CRAI)*, 1956, t. 100, p. 401-417.

³² Hector Joly, *Traité de la chambre des Comptes de Dijon*, Dijon (Pierre Palliot), 1653, in 8°, p. 38.

20. Jehan de Créquy
21. Simon de Lalaing
22. Thibaud de Neufchâtel
23. Jehan, bâtard de Luxembourg
24. Franck de Borsele
25. Renaud de Brederode
26. Henry de Borsele
27. Jehan d'Auxy
28. Jehan de Clèves
29. Jehan de Lannoy
30. Antoine, bâtard de Bourgogne
31. Adolphe de Clèves

La figure 2 restitue le plan précis des stalles.

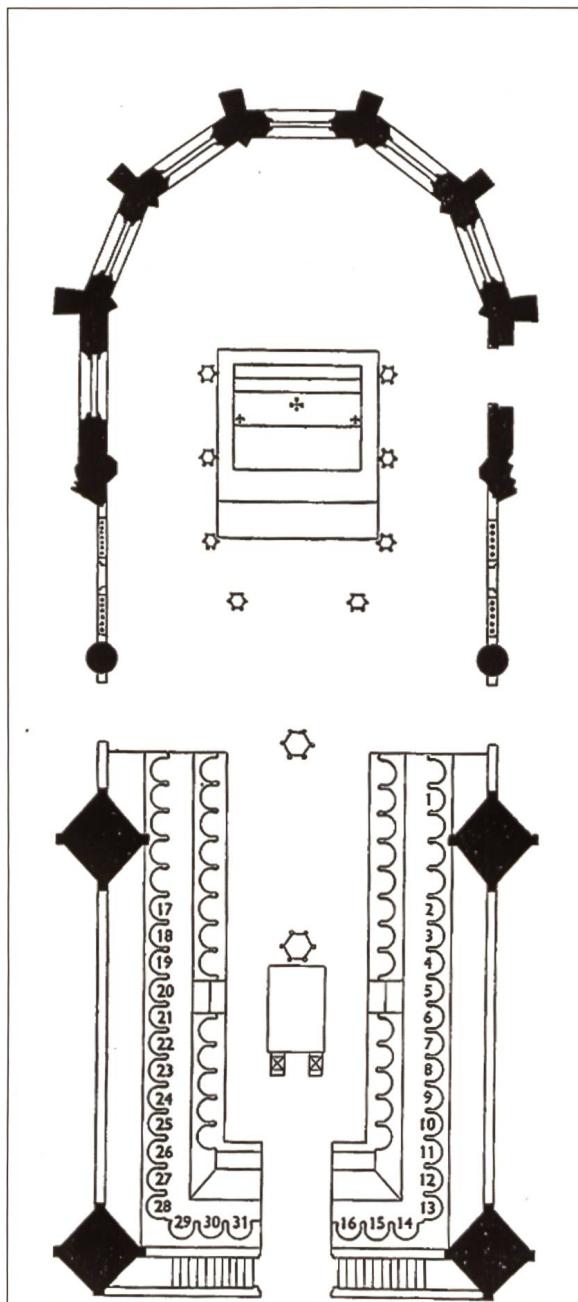


Fig. 2. Sainte-Chapelle de Dijon, plan des stalles.

Outre l'intéressant texte précité d'Hector Joly, on possède donc la liste³³ des 31 panneaux armoriés suspendus au-dessus des stalles, mais celle-ci, publiée en 1769, ne fait plus mention des armoiries³⁴ qui existaient encore un siècle plus tôt dans la nef. La bibliothèque de Dijon conserve en outre, dans ses très riches fonds, un manuscrit³⁵, œuvre de l'avocat Jean Godran³⁶, comportant un relevé en couleurs, exécuté vers 1670, des peintures héraudiques³⁷ des panneaux du chœur de la Sainte-Chapelle. D'autres descriptions ou listes des panneaux qui subsistaient à la fin de l'Ancien régime existent³⁸ encore.

³³ Abbé André Chenevet, « Précis historique de l'ordre de la Toison d'or relativement à la Sainte-Chapelle de Dijon », *Almanach de la province de Bourgogne pour l'année 1769*, Dijon, 1769, p. 204-214.

³⁴ S'agissant des armoiries des chevaliers de la Toison d'Or, il existe un grand nombre de manuscrits qui les reproduisent. Le plus célèbre est celui conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, qui a été publié pour la première fois par Loredan Larchey, *Ancien armorial équestre de la Toison d'Or et de l'Europe au xve siècle*, Paris, 1890, souvent cité depuis et dont une édition scientifique a été donnée, *Grand armorial équestre de la Toison d'Or*, éd. Michel Pastoureau et Michel Popoff, Saint-Jorioz, 2001, 2 volumes. Il existe aussi un petit armorial équestre de la Toison d'Or, longtemps ignoré et qui a fait l'objet d'une étude en 1965, non publiée (Centre pour l'étude de la sigillographie et de l'héraldique médiévale), dont a été tiré un article : Jean-Bernard de Vaivre, « Zwei Reiterbilder deutscher Erzbischöfe in einem französischen Wappenbuch des 15. Jahrhunderts », *Der Tappert*, (Berlin), 1972-1974, et « La représentation équestre de Robert comte de Virnebourg dans les armoriaux équestres de la Toison d'Or », *Archivum heraldicum*, 1978, p. 12-17. Pour une liste d'autres armoriaux manuscrits anciens de cet Ordre, Marie-Christine Van den Bergen-Pantens, « Fiabilité de quelques armoriaux de l'Ordre », *L'Ordre de la Toison d'Or de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505) : idéal ou reflet d'une société*, Tunhout, 1996, p. 62-64.

³⁵ Bibliothèque municipale de Dijon, ms 627.

³⁶ Charles Oursel, « Un artiste amateur à Dijon au XVII^e siècle, l'avocat Jean Godran », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. XVI (1910-1913), p. 121-142.

³⁷ Pierre Palliot, *La vraye et parfaite science des armoiries. Reproduction en fac-similé de l'édition de Dijon - Paris publiée en 1660. Introduction de Jean-Bernard de Vaivre*, Paris, 1979, In-4°, XXXV - 32 pages n. c. + 678 + 49 pages n.c., précise bien, p. 79, que le manuscrit, qui ne comporte pas de nom d'auteur, est l'œuvre de Jean Godran.

³⁸ Ainsi dans un relevé du ms 2 298 de la Bibliothèque municipale de Dijon, recueil formé par Louis-Bénigne Baudot (Charles Oursel, « A propos d'une précieuse source documentaire dijonnaise : les notes du journal de Louis-Bénigne Baudot sous la Révolution », *Miscellanea Prof. Dr. D. Roggen*, Anvers, 1957, p. 205-211), mais les reproductions sont d'une bien moindre qualité. Pierre Gras (« Les armoiries des chevaliers de la Toison d'Or à la Sainte-Chapelle de Dijon », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. xxxiii, 1947-1953, p. 245) note qu'en 1835 on proposa à la ville de Dijon un manuscrit de 1682-1685, copie de celui de Jean Godran, mais l'offre ne fut pas retenue et le sort

La typologie des panneaux et les auteurs des peintures héraudiques

Sont toujours conservés aujourd'hui dans des églises où se tinrent des chapitres postérieurs – ou dans les collections de musées – des panneaux qui permettent de constater la continuité du type de représentation des panneaux qui étaient suspendus au-dessus des stalles où prenaient place les chevaliers lors de la tenue des chapitres de l'Ordre. Ainsi, bien que de quelques années postérieurs aux tableaux de Dijon, ceux de Notre-Dame de Bruges (Onze-Lieve-Vrouwekerk) permettent d'imaginer assez précisément l'aspect du chœur de l'église de Dijon, de ses stalles³⁹ et des panneaux armoriés qui les surmontaient.

Ainsi le panneau de Simon de Lalaing (fig. 3), nommé lors du premier chapitre de Lille, du 4 décembre 1431, devait être assez semblable à celui de la Sainte-Chapelle. Il en allait de même pour Hue de Lannoy, Baudouin de Lannoy dit le Bègue⁴⁰ (fig. 4), Jean de Créquy, Pierre de Bauffremont (fig. 5), Jean de Croy (fig. 6), pour ne citer que quelques-uns des plus anciens membres de l'Ordre.

S'agissant de ces panneaux qui présentaient une unité de dimensions et de style, très caractéristique de l'art héraldique de ces décennies du XV^e siècle, leur parenté découlait des indications fournies par les patrons qui furent confiés à un petit nombre de peintres. À Dijon, ce fut Hue de Boulogne⁴¹, peintre et valet

actuel de ce codex est inconnu. Outre le ms fr. 11 507 de la BnF, moins fiable que les précédents pour les écus, fut montré à Dijon, lors de l'exposition de 1962, un manuscrit conservé au château de Montmirey-la-Ville (Jura) et un autre, comportant la liste des armoiries des chevaliers suspendues dans le chœur de la Sainte-Chapelle, appartenant au comte de Villefranche.

³⁹ Outre les études de Pierre Gras et de Pierre Quaré, précitées, une belle mise au point a été publiée par Anne Korteweg, « La localisation des sièges des chevaliers dans les stalles des églises de 1431 à 1491 », *L'Ordre de la Toison d'Or de Philippe le Bon à Philippe le Beau... op. cit.* note 34, p. 209-220.

⁴⁰ Baudouin de Lannoy, dit le Bègue, seigneur de Molembais, chambellan du duc, dont le portrait fut peint par Jan van Eyck. Il portait d'argent à trois lions de sinople, armés et couronnés d'or, lampassés de gueules à l'écusson en cœur burelé d'argent et d'azur (qui est Molembais), à la bordure engrelée de gueules. L'écu timbré d'un heaume couronné, cimé d'un col et tête de licorne d'argent accornée d'or, la crinière du même, issant d'une couronne aussi d'or; les lambrequins d'argent et de sinople (*Armorial des vingt-trois chapitres de l'Ordre de la Toison d'Or (Lille 1431 – Gand 1559)*, éd. Michel Popoff, Paris, sd, p. 18-19).

⁴¹ Hue de Boulogne, né à la fin du XIV^e siècle, décédé en 1451, appartient à une véritable dynastie d'artistes originaires de cette ville. Dès 1410, il était « peintre, gouverneur de l'orloge, de la gayole, verreries et engins d'esbattement du



Fig. 3. Le panneau de Simon de Lalaing à Notre-Dame de Bruges (cl. JBV).

de chambre du duc, à qui ce dernier avait souvent confié l'exécution de pennons, étendards et représentations d'armoiries⁴² en d'autres occasions, qui s'en acquitta.

Comme les peintures héraldiques de Bruges furent réalisées par Pierre Coustain pour le chapitre tenu au temps du duc Charles le Téméraire en 1468, aucun des panneaux réalisés de la main de Hue de Boulogne ne semble malheureusement parvenu jusqu'à nous, même si le style devait être très proche.

Le sixième chapitre se tint à Saint-Omer le 30 novembre 1440, au monastère de Saint-Bertin. On y peignit des panneaux. Dans le

chastel de Hesdin », joignant ensuite à ces titres celui de valet de chambre du duc Jean sans Peur. En 1427, il reçut la somme de 50 écus « tant pour avoir peint de son mestier, de couleurs et bature à oille, bien richement tout au tour, à noz armes et devises et couleurs, notre plête, en laquelle alons en mer, ensamble le voile d'icelles plête, comme pour avoir livré la matière et estoffes que, pour ce faire, lui a convenu avoir et acheter ». En 1431, Hue de Boulogne peignit au moins six des tableaux armoriés pour le premier chapitre tenu à Lille le 30 novembre 1431 en l'église de Saint-Pierre. Dalphin, son serviteur, assisté de six compagnons, avait alors apporté de Bruxelles à Lille autant de tableaux qu'il y avait de chevaliers « aux armes de Messieurs de l'Ordre ». Il en réalisa d'autres en 1432 avec « d'autres besorgues » pour le second chapitre de Bruges. Le 2 mai 1431, lors de la fête solennelle de la Toison d'Or tenue à Mons, Hue fut encore chargé de peindre, avec l'aide de son fils Jean, les armes de Philippe le Bon, du comte de Charolais, du roi d'Aragon, de monseigneur d'Orléans, de monseigneur d'Alençon et du seigneur de Commynes.

⁴² Jacques Paviot, *La politique navale des ducs de Bourgogne*, Paris, 1994, p. 74.



Fig. 4. Le Bègue de Lannoy Molembais (cl. JBV).



Fig. 5. Pierre de Bauffremont-Charny (cl. JBV).

compte conservé à Lille, on lit: « pour les blasons de mondit seigneur et de monseigneur de Charrolois, son filz, mis en l'église a ladite feste de saint Andry darrein passee, .VII. saluz qui valent .VIII. £ .VIII. s. ...

A Hue de Boulogne, peintre de mondit seigneur, pour cinq tableaux faiz des armes des cinq chevaliers dudit ordre trespasser et desss nommez, pour chacun tableau .III. saluz, font .XVIII. £. »

Or, si trois panneaux ont été conservés à



Fig. 6. Jean de Croy Chimay (cl. JBV).

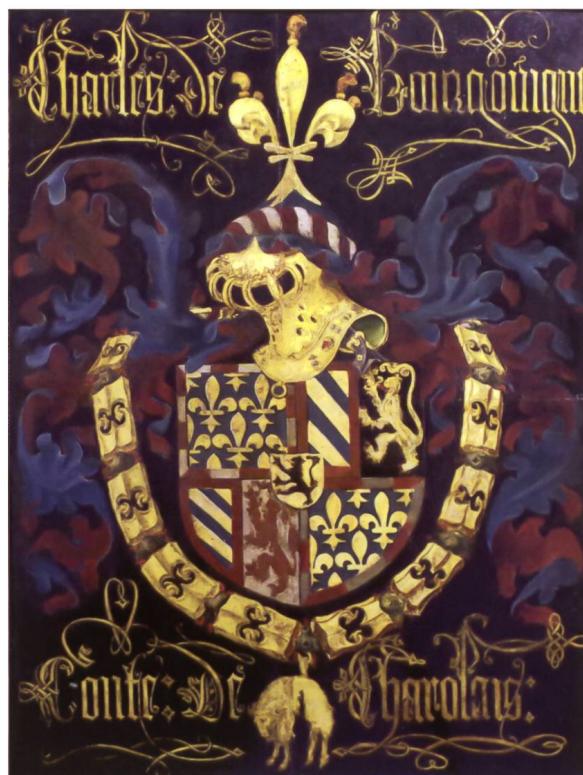


Fig. 7. Panneau de Saint-Omer aux armes de Charles le Téméraire (Cl. CMJN).

Saint-Omer⁴³, il est pratiquement établi que deux d'entre eux se rapportent au second chapitre tenu en l'abbaye de Saint-Bertin en 1461 – et non à celui de 1440 – et ils ne peuvent

donc pas être attribués à Hue de Boulogne⁴⁴.

On conserve en effet dans les comptes de Lille⁴⁵ la mention suivante : « A Guillaume de Bonneval, chevaucheur de ladictre escuierie, pour le xviii^e jour dudit mois et dudit lieu porter lettres closes de par mondit seigneur à Pierre Coustain, son peintre et varlet de chambre estant à Bruxelles, par lesquelles icellui seigneur lui mande qu'il parface et expedie les blasons des chevaliers de la thoison d'or que mondit seigneur lui a ordonné faire pour la feste dudit thoison qui se doit tenir en ladictre ville de Saint Omer, et pour son retour XXXII s. ».

Le cas des panneaux conservés à Saint-Omer

Deux des panneaux conservés au musée de l'hôtel Senderlin à Saint-Omer doivent donc être l'œuvre de Pierre Coustain. C'est le cas des panneaux aux armes de Charles de Bourgogne, comte de Charolais, le futur Téméraire, et de Simon de Lalaing. Il est intéressant d'en examiner la typologie et de comparer ces peintures à d'autres, certes postérieures, mais qui, toutes, par leur aspect que les ducs souhaitaient homogène, permettent de reconstituer celui du décor des stalles de la Sainte-Chapelle de Dijon. Le panneau de Charles de Bourgogne est d'une très belle exécution (fig. 7). Le heaume est tourné à dextre, la place du fils du duc dans le chœur de l'église étant, conformément au protocole, du côté de l'Épître, comme celle de Philippe le Bon, et comme cela fut le cas au chapitre tenu à Dijon en 1433. La graphie du nom et de la titulature est particulièrement élégante et soignée. L'écu est suspendu au heaume par la guiche, le bourrelet d'argent et de gueules est cimé par une double fleur de lis tandis que les hachements – sans doute en partie repeints – emplissent le champ. Au collier de fusils est suspendue la toison. Ne portant que le titre de comte de Charolais du vivant de son père, Charles devait briser ses armes d'un lambel, que l'on sait, par maints autres témoignages contemporains, avoir été de trois ou de cinq pièces et d'argent⁴⁶. Or, ce panneau ne le comporte pas, ce qui est, s'agissant d'un tel personnage, absolument anormal. Les seules explications

⁴⁴ À l'exception peut-être de celui de Villiers.

⁴⁵ Archives départementales du Nord, B 2040, fol. 178v, pièce éditée par F. de Gruben, *op. cit.* note 18, p. 516-517, pièce n° 232.

⁴⁶ Hervé Pinoteau, *Héraldique capétienne*, Paris, 1979 (2^e édition, paginée), p. 92.

⁴³ Saint-Omer, Pas-de-Calais, chef-lieu d'arrondissement. Musée de l'hôtel Senderlin, panneau de Charles le Téméraire, Flandre, huile sur bois, Inv. 0431.1 CM ; panneau de Simon de Lalaing, Flandre, huile sur bois, Inv. 0431.2.



Fig. 8. Panneau aux armes de Simon de Lalaing (CI. CMJN).

possibles ne sont qu'en partie satisfaisantes. Il est possible que Pierre Coustain, peintre du duc, qui connaissait parfaitement les règles de l'héraldique et les respectait toujours avec talent, ait d'abord peint les armes pleines, projetant d'y ajouter ensuite le lambel, ce qui n'aurait été fait, mais la minutie avec laquelle sont exécutés certains détails, comme l'annelet assujetti au bord inférieur du heaume, lequel est doté de pierreries, ne laisse guère de place à une telle hypothèse. Comme certains secteurs du panneau ont été, fort habilement et sans doute anciennement repeints, on ne peut exclure que le lambel ait disparu à cette occasion, seule une radiographie permettant d'avoir sur ce point une certitude.

Le panneau de Simon de Lalaing, de la même main, est également un excellent témoignage du savoir-faire de Coustain (fig. 8). L'écu est tourné à dextre, ce qui est conforme à la place que ce chevalier avait occupée à Dijon en 1433 et celle que ce seigneur de Montignies s'était vu assigner dans le chœur de l'église de Saint-Bertin à Saint-Omer. On peut s'interroger sur la manière dont l'écu a, lui, été contourné. Comme la figuration de tous les écus surmontant les stalles situées du côté de l'Épître, l'usage voudrait que, non seulement les heaumes, mais aussi les meubles des écus soient contournés, selon la formule



Fig. 9. Dessin de Jean Godran d'après la stalle de Simon de Lalaing à la Sainte-Chapelle de Dijon (cl. JBV).

classique, par courtoisie, et dans de tels cas, on pourrait dire par révérence, vers l'autel. Si une telle disposition ne peut affecter les dix losanges d'argent sur champ de gueules, la question pouvait se poser pour la brisure de Simon de Lalaing, qui n'était pas chef de nom et d'armes et se devait de briser, ce qu'il faisait en ajoutant un petit lion de gueules dans le premier des losanges, à senestre. On peut se demander si ce dernier n'aurait donc pas dû, dans un tel cas, être placé dans le dernier losange de la rangée supérieure et être lui-même tourné dans le même sens que le heaume, c'est-à-dire que ce petit lion de gueules, couronné d'or, n'aurait pas dû regarder vers l'autel. C'est d'ailleurs ainsi que Hue de Boulogne avait figuré les armes de Simon de Lalaing sur le panneau supérieur de sa stalle à la Sainte-Chapelle de Dijon connu par le relevé de Jean Godran (fig. 9). Là encore, on peut avancer des explications identiques à celles proposées pour l'autre panneau.

Le troisième soulève des questions d'un autre genre. Son exécution est moins soignée et, visuellement, cette peinture n'est pas due au même artiste que les deux panneaux précédents. Il présente les armes de Jehan de Villiers de l'Isle-Adam, maréchal de France, qui portait d'or au chef d'azur, au dextrochère d'hermine portant un manipule du même

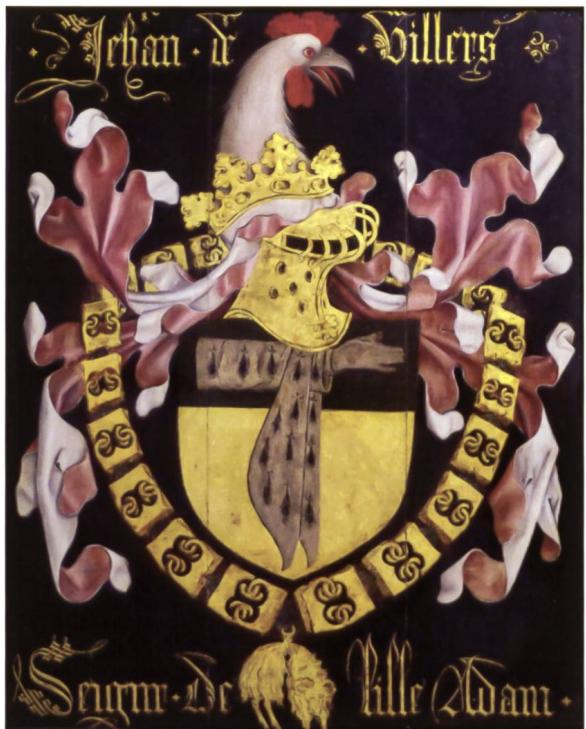


Fig. 10. Panneau de Saint-Omer, aux armes de Jehan de Villiers (CI. CMJN).

brochant (fig. 10). L'écu est timbré d'un heaume tourné vers senestre, à la couronne d'or et cimé d'une tête de coq d'argent, becqué d'or, crêté et barbé de gueules, les lambrequins d'argent et de gueules. L'écu est entouré du collier de la toison d'or. Les armes sont également contournées, car le manipule est tourné vers senestre. Ces dispositions sont conformes à la place que devait tenir Villiers de l'Isle-Adam, lors des chapitres. Ceci étant, il est étonnant de trouver une telle représentation à Saint-Omer, car il est peu probable que ce panneau provienne de l'abbaye de Saint-Bertin. On a voulu jusqu'à présent identifier cette peinture à celle qui aurait figuré dans le chœur lors du premier des deux chapitres tenus à Saint-Omer, le second le 3 mai 1461 et le premier le 30 novembre 1440. Or, il ne paraît pas possible que ce panneau ait été exécuté pour ce sixième chapitre⁴⁷. Jean de Villiers de l'Isle Adam – dont il n'est pas utile de retracer ici

⁴⁷ Contrairement à ce que dit la notice des Musées de France et de ce que laisse encore entendre Marie-Christine van den Bergen-Pantens, *L'héritage de Rogier van der Weyden, La peinture à Bruxelles 1450-1520*, Bruxelles, 2013, p. 122. La notice de Justin Deschamps de Pas, *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, t. v, fasc. 3 bis, Laval, 1932, p. 150 en est la cause, ayant prétendu que ces panneaux, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin sont ceux de la série exécutée pour le dixième chapitre en 1461, Guillaume Fillastre, alors abbé, étant chancelier de l'Ordre.

les grandes étapes de la vie⁴⁸ – n'était plus de ce monde depuis plus de trois ans, ayant été massacré par les Gantois le 22 mai 1437. Si donc sa place avait bien été gardée au cinquième rang du côté de l'Évangile, il n'était plus possible de figurer ses armes sous un timbre, selon le code très précis de l'Ordre, dont on sait par d'autres exemples qu'il était respecté. Là encore, une explication doit être recherchée. Si, exceptionnellement, ce panneau a été, comme cela se produisait, disposé dans l'église de l'abbaye Saint-Bertin, il n'a pas été peint pour ce premier chapitre, mais transporté du siège d'une précédente réunion pour commémorer la disparition de ce chevalier. Le panneau aura donc été peint, soit pour le cinquième chapitre, tenu à Lille en l'église Saint-Pierre, le 30 novembre 1436, soit encore, plus probablement – car Jean de Villiers de l'Isle-Adam n'y fut pas présent – pour le quatrième chapitre qui se tint à Bruxelles, en l'église Sainte-Gudule, le 30 novembre 1435. Il faut donc reculer de cinq ans la fabrication de ce panneau, très proche de celui qui devait sommer la stalle qu'occupa Jean de Villiers de l'Isle-Adam à la Sainte-Chapelle de Dijon.

Proches des états anciens des peintures des premiers chapitres sont ceux de la belle série de Notre-Dame de Bruges (Onze-Lieve-Vrouwekerk) pour le chapitre du 8 mai 1468, dont la disposition permet de comprendre aujourd'hui comment se présentaient les stalles ornées de ces panneaux armoriés. Car les peintures de l'autre église de Bruges, Saint Sauveur, ont été fort repeintes et parfois retouchées. Plusieurs de celles de Malines, moins repeintes que ces dernières, ont cependant également subi des restaurations. Celles de Gand⁴⁹ présentent trop de traits d'une énergie réfection au XIX^e siècle pour servir de points de comparaison et c'est également le cas de celles de La Haye⁵⁰. Les trois panneaux

⁴⁸ On se reportera à l'excellente notice de Bertrand Schnerb à son sujet dans *Les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV^e siècle*, op. cit. note 13, p. 32-33.

⁴⁹ Les peintures de Gand sont, pour la plupart, très tardives s'agissant de la période retenue pour cette étude, car elles furent peintes pour le vingt-troisième chapitre, en 1559, mais il est remarquable que, près de cent vingt années après la mise en place des premiers, elles conservaient une typologie très proche. La comparaison, pour prendre un exemple, entre les panneaux de Simon de Lalaing à Bruges, à Saint-Omer et ceux (Ponthus et Charles de Lalaing) de Gand, en constitue une bonne illustration.

⁵⁰ Sans parler de panneaux en mains privées qui ne sont que des pastiches, peu réussis par les choix chromatiques, la graphie des inscriptions et la forme des écus.



Fig. 11. Panneau du comte de Cardona, peint par Hue de Boulogne pour la Sainte-Chapelle (cl. JBV).

aujourd’hui conservés à Saint-Omer sont donc les plus proches de ceux qui avaient été peints pour la cérémonie de Dijon en 1433.

Le sort des panneaux de Dijon

Lorsque le mobilier de la Sainte-Chapelle de Dijon fut dispersé, ces panneaux, considérés comme « emblèmes de la féodalité » selon la terminologie alors en cours, furent déposés sans ménagement :

« D’après la proposition faite par des commissaires députés par la société populaire de Dijon il a été délibéré le 15 nivôse an II (4 janvier 1794) au conseil général de cette ville que tous les signes extérieurs du culte catholique seraient détruits ; en conséquence le 15 pluviôse suivant (3 février 1794) on a mutilé la statue qui était au-dessus du portail de la Sainte-Chapelle sur la pointe du fronton supérieure⁵¹... ».

On sait que les stalles du chœur, démontées, furent d’abord déposées à Saint-Bénigne⁵², mais pour un court temps, car les boiseries furent vendues par la municipalité le 16 mai

⁵¹ Bibliothèque municipale de Dijon, ms 1 601, Notes prises pendant la Révolution dans l’église de la Ste Chapelle par Louis-Bénigne Baudot, p. 179.

⁵² L. Chomton, *Histoire de l’église Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, 1900.



Fig. 12. Dessin de Jean Godran pour le tableau de Cardona (cl. JBV).

1794. Un menuisier, Denis Perrier, en acquit un lot important, dont il apparaît qu’il en céda des éléments à d’autres artisans qui utilisèrent certains des tableaux armoriés pour fabriquer des meubles, découpant les panneaux de chêne pour les mettre aux dimensions nécessaires, sans toujours en faire disparaître les peintures, la face peinte étant tournée vers l’intérieur⁵³ des meubles qu’ils fabriquaient avec ces éléments. Jules d’Arbaumont signale ainsi, en 1887, l’existence d’un meuble appartenant à l’abbé Brugnot, aumônier de l’hôpital psychiatrique⁵⁴, où quatre panneaux avaient été incorporés, ceux d’Alphonse d’Aragon, Antoine de Croy⁵⁵, Gilbert de Lannoy et Jean d’Alençon⁵⁶. Ces panneaux n’ont, à ce jour, jamais été retrouvés. En revanche, Pierre Quarré a eu la chance de voir, en 1972, un meuble dont les panneaux étaient constitués de deux autres tableaux, dont il parla lors d’une importante communication. Ces deux panneaux ont été par la suite acquis pour le musée qu’il dirigea et où ils sont aujourd’hui exposés, après

⁵³ Pierre Quarré, «Deux panneaux armoriés de la Sainte-Chapelle de Dijon», *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d’Or*, t. XXVIII (1972-1973), p. 177-190.

⁵⁴ C'est-à-dire à l'ancienne chartreuse de Champmol.

⁵⁵ C'est-à-dire le premier et le troisième à droite, en regardant vers l'autel.

⁵⁶ Soit le premier et deuxième à gauche.

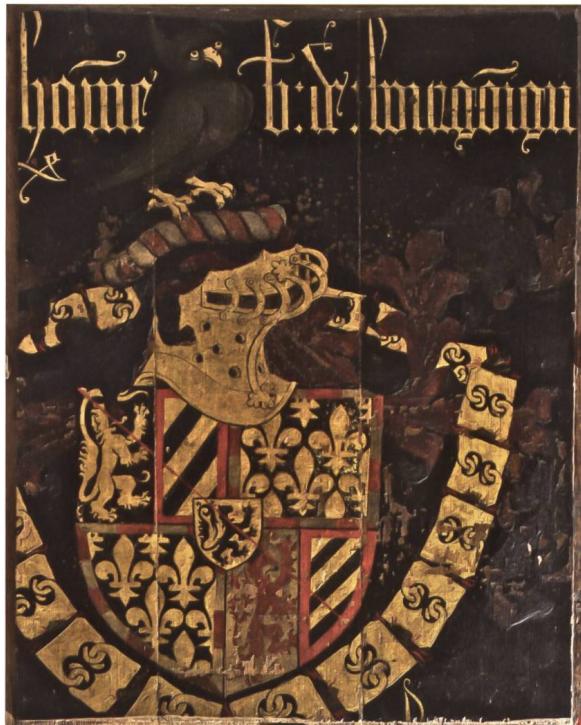


Fig. 13. Panneau d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne (cl. JBV).



Fig. 14. Relevé de Godran pour le panneau d'Antoine grand bâtard de Bourgogne (cl. JBV).



une importante restauration car, réduits dans leurs dimensions pour s'adapter au meuble, leur peinture avait été notablement épaufrée. Ce sont ceux de Pedro de Cardona, comte de Goli-sano, ambassadeur d'Alphonse d'Aragon auprès de Philippe le Bon, créé chevalier au chapitre de Mons de 1451⁵⁷ (fig. 11), et celui d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne, seigneur de Beveren, comte de La Roche-en-Ardennes.

Ces deux panneaux sont donc l'œuvre de deux peintres dont on possède les noms, Guillaume Spicre et Adam Dumont et, en dépit de leur caractère incomplet, ils constituent un témoignage de peintures qui furent mises en place dans la Sainte-Chapelle selon des patrons ordonnés par Philippe le Bon dès la création de l'Ordre de la Toison d'Or et qui furent utilisés par la suite,

⁵⁷ Ce panneau se trouvait sur l'une des stalles du côté de l'Épitre.

Fig. 15. Tableau aux armes d'Antoine de Toulongeon, relevé par Godran (cl. JBV).



Fig. 16. Fragments de vitraux de la Sainte-Chapelle (cl. JBV).

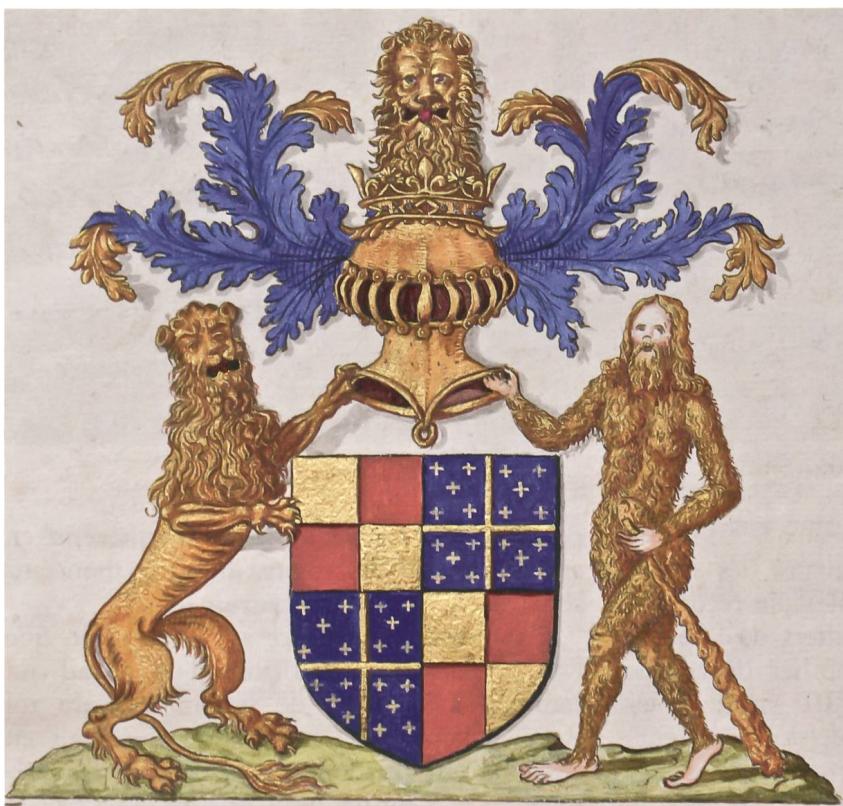


Fig. 17. Armes de Michel de Chaugy, à la Sainte-Chapelle (cl. JBV).

avec de faibles adaptations, durant au moins un siècle et demi dans toutes les églises où se tinrent ses chapitres.

Le tableau montrant encore l'écu de Cardona avait été relevé par Jean Godran et c'est grâce à son dessin que l'on peut restituer le cimier de ses armes (fig. 12), issant d'un bourrelet qui était d'argent et de gueules: un bouquet d'arbres de sinople⁵⁸. La création en 1451 de ce chevalier, maître justicier de Sicile, proche d'Alphonse I roi de Naples, est liée aux projets

⁵⁸ D'après *l'Armorial des vingt-trois chapitres*, éd. M. Popoff, *op. cit.* note 40, p. 59, n° 56, le cimier n'était constitué que d'un seul arbre et le bourrelet était d'or et de gueules.

de croisade de Philippe le Bon et donc sa politique d'alliance avec le souverain dont les états étaient situés dans cette région stratégique pour la future lutte contre les Turcs⁵⁹.

La nomination d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne, lors du dernier chapitre, tenu à La Haye le 8 mai 1456, fut l'occasion d'apposer au-dessus de l'une des stalles, du côté de l'Évangile, le panneau à ses armes⁶⁰. C'est en 1460 que fut apposé, à la Sainte-Chapelle de Dijon, le panneau à ses armes (fig. 13). Ce fut le dernier de tous, car postérieurement à cette date, on négligea d'envoyer à Dijon la peinture des chevaliers nommés après le neuvième chapitre. Dans son relevé (fig. 14), Godran a cependant oublié le mince filet en barre - qui semble paraître en bande sur le panneau en raison du contournement de l'écu - très précisément figuré sur la peinture de Guillaume Spicre.

Les dessins qu'avait, vers 1670, réalisés l'avocat Jean Godran⁶¹ en relevant scrupuleusement les armoiries des panneaux qui existaient tou-

jours dans la Sainte-Chapelle à la fin du XVII^e siècle montrent qu'ils coïncident bien avec les sources écrites antérieures attestant l'emplacement des tableaux aux armes des chevaliers au-dessus des stalles des chanoines.

Jean Godran a également dessiné le tableau placé dans la nef au-dessus de la tombe d'Antoine de Toulongeon, décédé dès le 29 septembre 1432 (fig. 15).

⁵⁹ Constantin Marinesco, « Documents espagnols inédits », *CRAI, op. cit.* note 31, 1956, t. 100, p. 401-417.

⁶⁰ Dans la liste de ce chapitre, dressée par Anne Korteweg, *op. cit.* note 39, p. 215, la place d'Antoine n'est pas mentionnée.

⁶¹ Bibliothèque municipale de Dijon, ms 627.



Fig. 18. Armoiries du roi René d'Anjou (cl. JBV).

En complément des panneaux héraldiques qui ornaient la partie supérieure des stalles de la Sainte-Chapelle, la collégiale reçut des vitraux de la part des chevaliers de l'Ordre. Les verrières, comme le mobilier liturgique ont disparu à la fin du XVIII^e siècle et les textes n'apportent pas de précisions sur leurs dispositions. Seuls des fragments de vitrail représentant la toison et un fusil⁶² frappant le silex avec ses flammes subsistent aujourd'hui (fig. 16).

Les relevés de Jean Godran pour la Sainte-Chapelle de Dijon comportent également les armoiries de deux personnages importants, qui n'étaient pas chevaliers de la Toison d'or, mais dont il n'est pas inutile de faire mention ici, en raison de leur intérêt. L'un Michaud de Chauhy, chevalier, seigneur de Chissey, conseiller, chambellan et maître d'hôtel du duc de Bourgogne⁶³, bailli de Macon (fig. 17), donateur du

⁶² Le fusil ou briquet était une petite pièce d'acier avec laquelle on battait un silex pour en tirer du feu.

⁶³ Il fit une importante fondation pour laquelle il donna 1000 livres et 600 écus pour acquérir 50 livres de rente annuelle (ADCO, G 1204, cité par Gaëlle Tarbochez, *Les fondations de la Sainte-Chapelle de Dijon à la fin du Moyen*

polyptyque d'Ambierle, où il est représenté en armes sur l'un des volets, un autre montrant ses armoiries présentées par un ange.

C'est également grâce à Jean Godran que l'on connaît les dispositions d'un vitrail qui remonte à l'époque de la captivité du roi René d'Anjou à Dijon. Ce dernier avait en effet été fait prisonnier à la bataille de Bagnéville le 2 juillet 1431 et il resta en prison à Dijon jusqu'en 1436. C'est à la fin de sa captivité, vers 1435-1436, qu'il fit, comme duc de Bar⁶⁴, exécuter un vitrail⁶⁵ pour la Sainte-Chapelle, dont le manuscrit Godran révèle les belles dispositions (fig. 18).

Âge, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Vincent Tabbagh, 1997, p. 39 et 63 (Étude dont nous devons la connaissance à Jean-Vincent Joud'heuil, que nous remercions).

⁶⁴ Il fut retenu dans la tour à laquelle on a donné son nom, car il était alors duc de Bar. Il avait reçu l'autorisation de se rendre dans la chapelle du duc de Bourgogne pour y assister aux offices et, en octobre 1436, il y fonda une messe quotidienne.

⁶⁵ Pierre Quarré, « Le roi René prisonnier du duc de Bourgogne à Dijon et son œuvre de peintre », *Revue du Louvre et des musées de France*, 1964, p. 72 sq; Christian de Merindol, *Le roi René et la seconde maison d'Anjou. Emblématique art histoire*, Paris, 1987, p. 61 et 123.

La destruction de la Sainte-Chapelle de Dijon et la dispersion de son mobilier nous privent d'un ensemble qui aurait pu constituer avec les stalles de Bruges un témoignage exceptionnel sur l'histoire de cet ordre⁶⁶ prestigieux créé au XV^e siècle par le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Les textes ont permis depuis longtemps de reconstituer la liste des personnages notables qui reçurent le collier. Les peintures conservées à Bruges, les épaves de celles retrouvées en Bourgogne, leur comparaison avec les trois beaux panneaux conservés au musée Senderlin de Saint-Omer apportent cependant un aperçu sur le décor des cérémonies qui se déroulèrent au siège de l'Ordre, dans cette Sainte-Chapelle de Dijon qu'une heureuse initiative vient de recréer de manière virtuelle dans l'ancienne capitale des ducs de Bourgogne.

Adresse de l'auteur: Jean-Bernard de Vaivre
Vieux château
F-71800 Amanzé

Über das Chorgestühl des Ordens vom Goldenen Vlies in der Sainte-Chapelle von Dijon

In Dijon wurde Ende des 12. Jahrhunderts eine Stiftskirche errichtet, an der sich die Arbeiten sehr zögerlich und bis ins 16. Jahrhundert fortsetzten. Sie diente zuerst den Kirchgemeindebedürfnissen am Palast von Dijon. Mit der Konstituierung des Ordens vom Goldenen Vlies, eingeführt von Philipp dem Guten anlässlich seiner Hochzeit mit Isabelle von Portugal in Brügge im Jahre 1430, kam die Palastkapelle zu einem Statuswechsel und zu neuem Glanz. Eines der markantesten Elemente des neuen Dekors bestand aus einer Serie von prächtigen mit Wappen versehenen Chorstühlen. Der Autor interessiert sich in erster Linie für die Frage dieses heraldischen Dekors in Verbindung mit dem Orden vom Goldenen Vlies. Die Zerstörung der Sainte-Chapelle von Dijon und die Zerstreuung des Mobiliars während der Revolution (1794) haben uns ein Ensemble vorenthalten, welches ein aussergewöhnliches Zeugnis über die Geschichte dieses glanzvollen Ordens abgegeben hätte. Die über den Chorstühlen der Liebfrauenkirche von Brügge aufbewahrten Malereien, die im Burgund wiedergefundene fragmentarischen Reste, und ihr Vergleich mit den drei im Museum Senderlin von Saint-Omer aufbewahrten schönen Wappentafeln tragen jedoch dazu bei, uns eine Vorstellung auf das sich einst am Sitz des Ordens in der Sainte-Chapelle von Dijon befindende Dekor wo die festlichen Zeremonien von statthaften Gegangen waren zu geben, was einem willkommenen Anreiz einer virtuellen Wiederherstellung in der ehemaligen Hauptstadt der Herzöge von Burgund gleichkommt. (G. Cassina, Übers. R. Kälin)

⁶⁶ La présente étude est l'occasion d'évoquer la mémoire de Thierry, comte de Limburg-Stirum, avec qui j'ai collaboré, à partir du début de 1963 jusqu'à sa disparition en 1968, à l'immense entreprise qu'il avait initiée sur l'*Iconographie des chevaliers de la Toison d'Or*. Sa mort ne lui a pas permis d'achever cette entreprise, mais si durant plus de cinq années, nous avons eu l'occasion d'échanger de nombreuses données qui n'ont pu être publiées, son travail de pionnier exigeant mérite d'être salué ici.

